



FORMATION ADULTES

# METTRE EN PLACE L'UNITÉ de MÉTHANISATION

## FORMATION COURTE

Formation certifiante



105 heures de cours



70 heures en entreprise



Session entre septembre et juin

# Methane



## MÉTIERS PRÉPARÉS

Responsable d'entreprise agricole qui met en place une unité de méthanisation agricole.

**Activités :** rencontrer des bureaux d'étude, choisir et dimensionner le process de production de biogaz et les équipements, organiser la logistique, prévoir la sécurité du site

**Environnement :** travail en extérieur et intérieur, travail avec les outils bureautiques, démarche commerciales, visite de chantier.

## OBJECTIFS

Choisir le système de production de biogaz et ses équipements de valorisation

Définir une organisation pour optimiser le travail

Prendre en compte les impacts paysagers

## DURÉE DE LA FORMATION

105 heures de formation

70 heures en entreprise

## PUBLIC CONCERNÉ

Tous types de publics.

**Un référent handicap est à votre disposition.**

## CONDITIONS D'ADMISSION

**Pour suivre la formation :** aucun diplôme ou expérience professionnelle demandés.

**Pour s'inscrire au bloc de compétences :**

Être âgé de 18 ans minimum (sauf contrat de professionnalisation) ;

Être titulaire d'un CAP ou BEP ou diplôme équivalent ou supérieur et d'une année d'activité professionnelle ;

Ou pour les personnes non titulaires d'un niveau 3 (BEP, CAP), justifier d'une année d'activité professionnelle dans le domaine agricole ou 3 ans dans un autre secteur d'activité.



## FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

Le coût de la formation (jusqu'à 1212.75€ pour les cours théoriques) et la rémunération peuvent être pris en charge par le CPF ; la Région ; le Pôle Emploi ; l'AGEFIPH ; votre Employeur.

Se référer aux Conditions Générales de Vente.

## CONTENUS PRINCIPAUX

Une organisation en modules selon les thèmes suivants :

- Choix d'un système technique initial
- Présentation des éléments techniques et économiques à des financeurs ou à des associés
- Renouvellement/amélioration d'un système technique
- Audit de contrôle de la conformité réglementaire

## INSCRIPTION

Prendre contact avec le CFPPA qui réalisera un entretien et vous enverra le dossier d'inscription.



## FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun frais spécifique n'est à prévoir.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Réalisation de la formation en Formation Ouverte et A Distance via la plateforme moodle:

<https://eplagro-meuse-methanisation.educagri.fr/>

Stage minimum de deux semaines dans une exploitation ayant cette activité de méthanisation..

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation d'un bloc de compétences du BP REA.

Chaque bloc s'obtient de façon indépendante.

Ces blocs de compétences sont évalués via une évaluation comprenant un entretien d'explicitation et des documents supports.

Il est possible de poursuivre la formation pour obtenir un BP Responsable d'Entreprise Agricole, diplôme de niveau 4 certifié par le ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la Forêt.

UCARE : Mettre en place l'unité de méthanisation



## EPL Agro de la Meuse

CFPPA - Formation adultes

CS 40249

55006 BAR-LE-DUC



Contactez le responsable de formation :

 03.29.79.64.81

 CFPPA Meuse

 CFPPA de la Meuse

 [cfppa.bar-le-duc@educagri.fr](mailto:cfppa.bar-le-duc@educagri.fr)

### Certification :

Ministère de l'Agriculture, de la  
Souveraineté Alimentaire et de la  
Forêt

RNCP 38093BC07

Publication du 13/10/23

